Communiqué de presse

Lille, le 16 mars 2020

AVENTIM signe un partenariat avec la Forêt de Chantilly via CARBON FOREST

Quelques mois après son engagement auprès de CARBON FOREST, le spécialiste de la gestion responsable des forêts, AVENTIM, promoteur immobilier, signe un nouveau partenariat sur 4 ans avec le domaine de Chantilly afin d'y installer la méthodologie CARBON FOREST et d'y tester, sur 538 hectares, les retombées positives d'une nouvelle façon de gérer la forêt.

Guidée par sa raison d'être « *Agir pour un bien-être durable* » AVENTIM multiplie les actions en faveur de l'environnement, notamment auprès des forêts. Promoteur immobilier et acteur de la construction bois en France avec un portefeuille de 50 000m^2 de projet bois à venir, AVENTIM est soucieux de contribuer à l'essor de la filière bois à tous les niveaux. Le bois, matériau de prédilection sur ses chantiers en devenir, est au cœur de ses préoccupations. **« *En tant que consommateur de bois, il est de notre devoir de se soucier d'où vient notre matière première et quel est notre impact sur l'environnement. En faisant le choix de Carbon Forest, nous faisons le choix de la traçabilité, de la préservation des sols et du développement actif des forêts responsables* ».** Hugues Joubert, président d'Aventim

Pendant près de 4 ans, CARBON FOREST viendra mettre en œuvre sa méthodologie sur **538 hectares** de la Forêt de Chantilly. C'est là une occasion pour le propriétaire, l'Institut de France, de tester de nouvelles dispositions de gestion pour maintenir en vie la forêt du Domaine de Chantilly et contribuer à sa régénération.

A l'intérieur de ce périmètre, CARBON FOREST et le Domaine de Chantilly vont initier une méthode de sylviculture continue et naturelle, méthode permettant de maintenir un maximum de carbone dans les sols pour préserver la biodiversité : **« *Garder une forêt vivante en l'exploitant***

***correctement est la meilleure façon de lui rendre les services qu'elle rend aux hommes et à l'écosystème forestier chaque jour. Exploiter une forêt, oui, mais avec la meilleure approche possible* »** explique Pascal Yvon, fondateur de CARBON FOREST.

AVENTIM a fait le choix du Domaine de Chantilly à la fois pour sa proximité et pour sa volonté de contribuer à la régénérescence d'une forêt menacée par les aléas climatiques. C'est un pari : celui de s'associer à une forêt n'ayant jamais fait l'objet d'expériences passées : « *Nous n'avons aucunes données sur lesquelles nous reposer car aucune observation n'a été réalisée**. L'enjeu est de taille car nous ignorons la réaction des espèces avec leur milieu mais la méthode de séquestration du carbone dans le sol ne pourra être que bénéfique pour la santé de la forêt et sa biodiversité** ».* Général Millet administrateur du Domaine de Chantilly

A terme, AVENTIM espère pouvoir conjuguer les intérêts de ce partenariat en essayant d'extraire des cubages de bois pour alimenter de futurs chantiers ciblés.

A propos d'AVENTIM : « Nous sommes la nouvelle génération de promoteurs aménageurs. Attachés à l'usage et à l'humain, nous sommes conscients des enjeux des entreprises et des territoires. Nous développons un immobilier à l'épreuve des faits et de la réalité, et entendons dépasser les normes et nous dépasser nous-mêmes chaque jour. Nous sommes les défenseurs d'un immobilier, plus durable et plus efficient : AGIR POUR UN BIEN-ÊTRE DURABLE. » Lauréat IMGP2 avec le projet GREENMARK – Marque Woodtime, la marque bois d'AVENTIM créée depuis 2016. www.aventim.com

A propos de CARBON FOREST: CARBON FOREST est une société prônant une méthodologie de sylviculture naturelle et durable en conservant le couvert végétal des sols pour améliorer la biodiversité, optimiser la filtration de l'eau, préserver la qualité des sols et maximiser l'emprisonnement du carbone en permettant d'assurer une meilleure production et un meilleur rendement des forêts. La méthode CARBON FOREST est labélisée Bureau Veritas et labélisée par la fondation Solar Impulse qui soutient les entreprises aux bonnes pratiques pour l'environnement et l'économie. https://www.carbon-forest.com/

A propos du domaine de Chantilly : Le Domaine de Chantilly a été légué à l'Institut de France par le duc d'Aumale pour qu'il soit « conservé à la France ». Il est constitué de 7 800 Ha à 50 kms de Paris et contient de multiples trésors. L'institut de France rassemble les 5 académies : Française, Inscriptions et belles-lettres ; Sciences, Beaux-arts et Sciences morales et politiques. Personne morale de droit public à statut particulier placé sous la haute protection du président de la République, l'Institut occupe une place tout à fait originale parmi les institutions françaises. Il rassemble 471 académiciens et 193 associés étrangers qui constituent un « parlement savant ». Ils ont pour mission de contribuer, à titre non lucratif, au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts.
Le Domaine de Chantilly est administré par le Général (2S) Jérôme Millet et une petite équipe.

Contact presse :
Agence Nash&Young – Paris et Lille
Victoria Lebacq – vlebacq@nashandyoung.com - 06.37.16.69.83